

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 5 octobre 2020

Date de l'annonce publique : 24/09/2020

Date de la convocation des conseillers : 24/09/2020

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; MAJERUS, rédacteur remplaçant le secrétaire communal.
Procuration	Néant.
Absences	Néant.
Référence	CC.2020-10-5 - 11.0
Point de l'ordre du jour	11.0
Objet	Mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2021 - Devis.

Le conseil communal,

Vu le devis relatif à la mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2021 ;

Considérant que le devis (projet n° 201140), établi le 17 août 2020 par l'ASTA (Administration des services techniques de l'agriculture), relatif à l'enduisage du chemin rural au lieu-dit « Gehaënebësch » à Roeser présente un coût total de 64.500,00 € TVAC ;

Considérant que ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural ;

Considérant qu'un crédit afférent devra être inscrit à la fonction 624 du chapitre des dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2021 ;

Vu le règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics et portant modification du seuil prévu à l'article 106 point 10° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, notamment les dispositions spécifiques applicables aux marchés publics relevant des collectivités territoriales et des entités assimilées ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver en partie le devis relatif à la mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2018 comme suit :

Projet	Description	Montant TVAC
201140	Enduisage du chemin rural au lieu-dit « Gehaënebësch » à Roeser	64.500,00 €

Communicé au ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural aux fins d'approbation et d'engagement d'un subside.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 20 octobre 2020

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

